Mesdames et Messieurs,

Chère équipe d'Info-Sourds,
Chères personnes sourdes et malentendantes,
Chers partenaires,

C'est un plaisir d'être parmi vous pour célébrer les 30 ans d'Info-Sourds de Bruxelles.

Le 22 septembre dernier, j'étais déjà venu à votre rencontre.

J'en garde le souvenir d'un dialogue franc.

Parfois exigeant, mais toujours constructif.

C'est ce dialogue que je souhaite poursuivre avec vous.

Trente ans, c'est une histoire d'engagement, de rencontres et de combats.

Des combats pour une société plus accessible.

Une société où les personnes sourdes et malentendantes peuvent exercer leurs droits.

Où elles peuvent construire leur parcours.

Où elles participent pleinement à la vie collective.

Votre histoire est aussi liée à celle de la COCOF. La COCOF est membre fondateur de votre association. En 1996, une volonté commune a permis de rassembler les services destinés aux adultes sourds bruxellois. Depuis, la COCOF a accompagné chaque étape. En 2000, elle agrée le service d'interprétation. En 2013, le service d'accompagnement.

Trente ans plus tard, cette ambition n'a rien perdu de sa force. Aujourd'hui, Info-Sourds, c'est une équipe de 30 personnes, dont 9 personnes sourdes. Ce sont aussi trois

services complémentaires : l'accompagnement psychosocial, l'interprétation en langue des signes, l'emploi et la formation.

Je veux saluer toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette histoire.

Les équipes successives. Les interprètes. Les accompagnateurs. Les formateurs. Les partenaires.

Et bien sûr, les personnes sourdes et malentendantes qui font vivre cette association.

Car Info-Sourds, ce n'est pas seulement une structure. C'est une expertise. C'est une présence. C'est un accompagnement qui change concrètement des vies.

Comprendre ses droits. Effectuer une démarche administrative. Accéder à un service. Construire un projet professionnel. À chaque fois, vous rendez l'autonomie possible. Vous agissez là où les obstacles se présentent : dans la vie quotidienne.

Votre devise le dit très bien : « Une personne avant tout ». Derrière chaque situation, il y a une personne. Un parcours. Des compétences. Des aspirations. Des choix à respecter.

Le handicap ne se définit pas seulement par les caractéristiques d'une personne. Il naît aussi de la rencontre avec un environnement. Et cet environnement, trop souvent, n'est pas accessible.

Une information inaccessible. Un service sans communication adaptée. Une démarche abandonnée faute d'interprète. Dans ces cas-là, le problème n'est pas seulement la surdité. Il tient aussi à l'organisation de notre société.

L'accessibilité n'est donc ni un supplément, ni une faveur.

C'est une condition de l'égalité des droits. Et cette responsabilité nous engage tous. Les pouvoirs publics. Les services. Les entreprises. La société tout entière.

Cette exigence concerne aussi l**'emploi**. Je suis ministre du Handicap, mais aussi de l'Économie et de l'Emploi en Région bruxelloise. J'y suis donc particulièrement attentif.

Accéder à un emploi est essentiel. Se former, évoluer, aussi. C'est une question d'autonomie. De reconnaissance des compétences. De participation sociale.

Pourtant, les personnes sourdes se heurtent encore à des obstacles. Lors d'un recrutement. Dans l'accès à une formation. Au sein même de leur travail.

Nous devons agir sur ces obstacles. Nous devons accompagner les parcours. Et nous devons aider les employeurs à mieux connaître les adaptations possibles.

Une société qui n'adapte pas son fonctionnement se prive de compétences. Elle se prive d'une partie de son potentiel. L'inclusion est donc une exigence de justice sociale. Mais c'est aussi un enjeu pour notre économie.

Soyons lucides : les principes ne suffisent pas. Ils doivent se traduire dans les pratiques. Dans l'organisation des services. Dans l'accès à l'information. Dans les moyens d'accompagnement.

C'est là que des associations comme Info-Sourds jouent un rôle essentiel. Vous connaissez le terrain. Vous accompagnez les personnes. Vous apportez aux pouvoirs publics une expertise indispensable.

Notre responsabilité est donc de continuer à travailler avec vous. De faire évoluer nos politiques à partir des réalités vécues. Car les personnes sourdes ne doivent pas

seulement être consultées. Elles doivent pouvoir construire avec nous les politiques qui les concernent.

Célébrer vos 30 ans, c'est regarder le chemin parcouru. C'est aussi mesurer celui qu'il reste à parcourir. Je souhaite que les prochaines années nous rapprochent d'une société plus juste. Une société où l'accessibilité devient un réflexe. Où les parcours professionnels sont plus ouverts. Où chacune et chacun peut exercer ses droits.

Au nom du Gouvernement francophone bruxellois, je vous adresse mes félicitations. Merci pour ces 30 années d'engagement. Merci pour votre travail et votre expertise. Merci pour votre contribution à une Région bruxelloise plus inclusive.

Et surtout, merci de nous rappeler l'essentiel. Nos politiques publiques ne servent pas à faire fonctionner des dispositifs. Elles servent à permettre à chaque personne de vivre, de choisir, de participer. De trouver pleinement sa place dans la société.

Joyeux anniversaire à Info-Sourds de Bruxelles, et longue vie à votre engagement !